**Nom de l’étudiant/e :**

**Grille de correction du rapport d’évaluation psychoéducative**

|  |
| --- |
| 1. Données d’identification (aucun point n’est accordé pour cet élément) |
| * Les données sont complètes et respectent la confidentialité de l’individu. |

|  |
| --- |
| 1. Motifs de la demande ( /5) |
| * La situation menant à la demande d’évaluation psychoéducative est clairement exposée. * Les comportements et les situations particulières suscitant la demande sont présentés de manière concise et précise. * Les difficultés adaptatives observées dans les domaines de fonctionnement ou les différentes sphères développementales sont clairement exposées. * Le but général de la demande d’évaluation et les questionnements à propos de l’individu sont présentés de manière précise et concise. * Le niveau de compromission et de dangerosité est présenté, si pertinent. * Le contexte légal s’appliquant à cette demande est présenté, au besoin. |

|  |
| --- |
| 1. Étapes réalisées pour l’évaluation ( /5) |
| * L’objectif de chacune des étapes est clairement exposé. Il est pertinent et en cohérence avec la démarche à mener pour cette demande d’évaluation. * Les acteurs pertinents à rencontrer sont présents dans la démarche. * Les moyens utilisés sont variés, pertinents et cohérents avec les données signifiantes à recueillir au regard de ce qu’il est possible de recueillir. * Les outils utilisés sont pertinents. Si des outils ne sont pas utilisés, précisez les raisons. * La démarche d’évaluation est clairement exposée et traduit une rigueur clinique de l’exercice. * La démarche respecte les règles déontologiques de la profession. |

|  |
| --- |
| 1. Anamnèse ( /15) |
| * L’histoire est présentée avec une suite logique et chronologique qui permet de comprendre l’anamnèse dès la première lecture. * Le contenu respecte le motif de la demande. * Les éléments relevés sont pertinents et présentés avec précision et concision. * L’anamnèse est complète, au regard de ce qu’il est possible de recueillir. Elle relève des informations qui permettent de saisir l’histoire personnelle dans le cadre de la démarche d’évaluation à mener. * Le contenu est présenté avec objectivité. * La perception de l’individu et celle de son entourage sont également exposées et présentées avec précision. |

|  |
| --- |
| 1. Observations comportementales et situationnelles ( /10) |
| * Les centrations sont pertinentes et associées à des cadres conceptuels. * Les centrations concernent le PAD et le PEX. * Les contextes d’observation sont pertinents, variés et exposés avec clarté. * Les méthodes et les instruments d’observation (s’il y a lieu) utilisés sont pertinents et clairement présentés. * La description des observations comportementales réalisées lors de rencontres ou de séances d’observation est complète et exposée avec clarté, objectivité et concision. * Les observations situationnelles du potentiel expérientiel du milieu sont présentées avec clarté, objectivité et concision. |

|  |
| --- |
| 1. Évaluations menées et résultats ( /15) |
| * La présentation des instruments utilisés, par qui ils ont été remplis et dans quel contexte est exposée avec clarté. * Les instruments choisis sont pertinents en regard du motif d’évaluation. * Les instruments sont administrés auprès des personnes pertinentes en regard du motif de l’évaluation. * Les éléments pouvant affecter les résultats obtenus sont présentés avec pertinence et objectivité. * L’analyse et l’interprétation des résultats sont adéquates et rigoureuses. Elles sont présentées selon les normes (pas de données brutes) et de manière claire. * Une rigueur clinique est présente dans l’évaluation menée et les résultats obtenus en regard des éléments pouvant influencer ces résultats. * L’évaluation est complète, précise et pertinente. |

|  |
| --- |
| 1. Analyse clinique |

|  |
| --- |
| * 1. Bilan des capacités et des difficultés adaptatives ( /10) |
| * L’identification et l’appréciation des forces (capacités adaptatives, facteurs de protection, ressources, etc.), des difficultés (facteurs de risque, difficultés d’adaptation, etc.) et des besoins de l’individu et de son environnement tiennent compte des antécédents (anamnèse), des observations comportementales et des résultats de l’évaluation ainsi que des théories reconnues et des connaissances scientifiques au sujet de la problématique principale du sujet. * Le bilan est complet, dressé avec rigueur et pertinence. * Le portrait des forces et des défis est concret et clair. * Les liens sont dressés avec les connaissances scientifiques. |

|  |
| --- |
| * 1. Analyse fonctionnelle des comportements de l’individu et des interactions avec son environnement ( /10) |
| * L’analyse fonctionnelle des comportements de l’individu met en évidence la signification et la fonction des comportements problématiques ainsi que des mécanismes présents. * Cette analyse tient compte des facteurs environnementaux susceptibles d’influencer leur apparition ou de les maintenir. * L’analyse est rédigée avec objectivité, rigueur, pertinence, clarté et concision. |

|  |
| --- |
| * 1. Impact de la situation sur la trajectoire développementale de l’individu ( /10) |
| * À partir des théories reconnues, du bilan des capacités et des difficultés adaptatives ainsi que de l’analyse fonctionnelle, le caractère normatif ou non et le risque pathologique sont exposés avec rigueur, pertinence et objectivité. * Les domaines de fonctionnement ou les sphères développementales touchés sont présentés et associés à la trajectoire développementale actuelle et à venir de l’individu de manière cohérente. * La formulation est rigoureuse, claire, précise et concise. |

|  |
| --- |
| 1. Hypothèse clinique et pronostic ( /10) |
| * L’hypothèse clinique et le pronostic sont complets, exposés avec rigueur, pertinence, cohérence et clarté.   Ainsi on retrouve :   * Le fonctionnement adaptatif de la personne ainsi que les ressources individuelles et environnementales; * Des précisions sur la nature et la sévérité de la situation ainsi que de son incidence pour la personne et son entourage; * Une mention relative à l’impact sur la trajectoire développementale; * Le problème est cerné de manière suffisamment précise afin que soient réfléchies des interventions qui viseront à rétablir et à développer les capacités adaptatives; * Le motif de l’évaluation est lié à un diagnostic ou à des critères diagnostiques; * L’hypothèse clinique est élaborée en interaction avec les composantes individuelles et les éléments de l’environnement; * L’appréciation est juste et adéquate au regard des symptômes; * La synthèse interprétative de la situation est fondée sur les faits et appuyée par des théories reconnues; * La conclusion sur la nature des difficultés de la personne est évaluée en lien avec le motif de consultation et les informations recueillies; * La distinction entre difficultés d’adaptation ou troubles d’adaptation est exposée en précisant le degré de sévérité et le danger de compromission le cas échéant. |

|  |  |
| --- | --- |
| 1. Conclusion et recommandations ( /10) | |
| * La conclusion résume les principaux éléments de l’évaluation et répond au motif de référence avec clarté et précision. * Elle propose des actions éducatives à mettre en œuvre en vue de veiller au PAD et au PEX avec justesse et pertinence. * Elle présente des perspectives à court et moyen terme avec pertinence et objectivité. * Elle relève, si nécessaire, des conditions d’application justes. * Elle formule des recommandations pour le plan d’intervention éventuel ou le plan de services (références pour d’autres évaluations ou d’autres services) cohérentes avec le contexte de l’évaluation, les résultats obtenus et les données scientifiques. * Elle est rédigée avec objectivité et clarté et traduit une rigueur clinique. | |
| **Résultat du rapport d’évaluation** | **/100** |
| **Qualité de la langue : nombre de fautes \_\_\_\_\_ x .5 = \_\_\_\_\_**  **(perte maximum de 10 points)** |  |
| **Normes de présentation : nombre de fautes \_\_\_\_\_ x .5 = \_\_\_\_\_**  **(perte maximum de 5 points)** |  |
| **Résultat obtenu (R)** | **/100** |
| **Note 1= R x 10 / 100** | **/10** |
| **Commentaires généraux** | |

**Grille de correction du plan d’intervention**

|  |
| --- |
| 1. Besoins prioritaires de la personne ( /10) |
| * Pertinents et cohérents au regard de la conclusion et des recommandations. * Associés à des défis visant le développement de capacités adaptatives. * Ajustés au potentiel adaptatif, au potentiel expérientiel ainsi qu’aux défis à relever. * Rédigés en conformité à la définition de ce qu’est un besoin (pas de confusion avec les objectifs, moyen ou résultat). |

|  |
| --- |
| Buts ou objectifs généraux du plan d’intervention ( /10) |
| * Pertinents et cohérents au regard de la conclusion et des recommandations et des besoins identifiés. * Ajustés au potentiel adaptatif, au potentiel expérientiel ainsi qu’aux défis à relever. * Rédigés de manière à saisir les intentions du plan d’intervention au regard des capacités adaptatives à développer. * Rédigés selon les normes attendues par la profession. |

|  |
| --- |
| Objectifs spécifiques ( /10) |
| * Pertinents et cohérents au regard de la conclusion et des recommandations, des besoins et du but ou des objectifs généraux identifiés. * Ajustés au potentiel adaptatif, au potentiel expérientiel ainsi qu’aux défis à relever. * Rédigés de manière à saisir les apprentissages à réaliser en lien avec les intentions du plan d’intervention. * Rédigés selon les normes attendues par la profession. |

|  |
| --- |
| Moyens ( /10) |
| * Pertinents et cohérents au regard de la conclusion et des recommandations, des besoins, du but ou des objectifs généraux et des objectifs spécifiques identifiés. * Conformes aux recommandations des bonnes pratiques. * Ajustés au potentiel adaptatif, au potentiel expérientiel ainsi qu’aux défis à relever. * Rédigés de manière à saisir les apprentissages à réaliser en lien avec les intentions du plan d’intervention. |

|  |  |
| --- | --- |
| Évaluation ( /10) | |
| * Pertinents et cohérents au regard des objectifs généraux et des objectifs spécifiques ciblés. * Conformes aux recommandations des bonnes pratiques. * Rédigés de manière à saisir les moyens qui seront mis en œuvre en vue d’évaluer l’atteinte des objectifs en lien avec les intentions du plan d’intervention et le développement du potentiel adaptatif. | |
| **Résultat du plan d’intervention** | **/50** |
| **Qualité de la langue : nombre de fautes \_\_\_\_\_ x .25 = \_\_\_\_\_**  **(perte maximum de 5 points)** |  |
| **Normes de présentation : nombre de fautes \_\_\_\_\_ x .25 = \_\_\_\_\_**  **(perte maximum de 2,5 points)** |  |
| **Résultat obtenu (R)** | **/50** |
| **Note 2 = R x 5 / 50** | **/5** |
| **Résultat total : Note 1 + Note 2 =** | **/ 15** |
| **Commentaires généraux** | |